




MAIRIE DE PERREUX

DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL DE LA COMMUNE DE PERREUX

Séance du 24 mars 2021

NOMBRE DE MEMBRES	
CONSEILLERS EN EXERCICE	19
PRESENTS	15
VOTANTS	19
DATE DE CONVOCATION	
18 mars 2021	
DATE D'AFFICHAGE	
- 1 AVR. 2021	
Codification : 9.4	
Acte rendu exécutoire après dépôt en Sous-préfecture de Roanne le - 1 AVR. 2021 et publication du - 1 AVR. 2021	
Le Maire, Jean-Yves BOIRE	
	

L'an deux mille vingt et un, le **vingt-quatre**, le Conseil Municipal, dûment **convoqué le dix-huit mars deux mille vingt et un** s'est réuni en séance ordinaire, à la salle des Vignes, sous la présidence de Jean-Yves BOIRE, Maire.

Etaient présents : Fabienne STALARS, Patrick DUCROS, Christine VALADE, Christian LAREURE, Bernard PLACE, Jacky BRAT, André ALEX, Didier DUPIN, Marcel DUMAS, Sylvie RENARD, Patricia PERRET, Katy VAZQUEZ DUDEK, Patrick PORNET, Roseline TRAMBOUZE, et Isabelle ROUVIDAN.

Absents avec excuse : Jean-Yves BOIRE donne pouvoir à Patrick DUCROS
Chantal SAVARINO donne pouvoir à Christine VALADE
Lucie ROCH donne pouvoir à Fabienne STALARS
Sylvain GIRARDIN donne pouvoir à Patrick PORNET

Secrétaire élue pour la durée de la séance : Isabelle ROUVIDAN

OBJET : 2021-034 : Vœu pour soutenir la création de la « Route des vins en Côte roannaise »

Vu le code général des collectivités territoriales,

Vu l'article L. 2121-29 du code général des collectivités territoriales (alinéa IV),

Considérant l'intérêt touristique de la création d'une Route des vins en Côte roannaise,

Considérant que Roannais Agglomération souhaite créer une route des vins sur le territoire de la Côte Roannaise en associant les communes ;

Considérant la volonté de créer un produit d'animation et d'attractivité du territoire sur la base du vin, thématique d'entrée, se déclinant sur un ensemble de propositions qui composeront un séjour ou un circuit libre incluant les communes urbaines comme rurales,

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

042-214201709-20210324-2021-034-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 01/04/2021

Publication : 01/04/2021

Considérant que ce projet répondra à nos objectifs de développer un tourisme d'authenticité fait de rencontres, d'expériences originales, loin du tourisme de masse tout en étant source de richesses pour notre territoire,

Considérant que l'objectif de ce projet est de :

- Valoriser le passé viticole du Roannais ;
- Soutenir les viticulteurs de la Côte Roannaise actuels dans leur développement, offrir aux touristes une raison de plus de venir en Roannais et par-là de générer des ressources supplémentaires aux acteurs touristiques du territoire ;
- Créer des synergies entre les communes en matière de projets patrimoniaux, touristiques et événementiels ;

Où cet exposé et après en avoir décidé, le Conseil Municipal :

- **Apporte** son soutien à ce projet intercommunal de création d'une Route des vins en Côte roannaise ;
- **Souhaite** engager une démarche de concertation au sein de ce même conseil pour faire des propositions concrètes avant le 1er mai 2021 en vue de l'élaboration de ce projet ;
- **Propose** que M. Christian LAUREURE, représente la commune dans ce projet.

Ainsi fait et délibéré,

Ont signé au registre tous les membres présents,

Copie certifiée conforme,

A PERREUX, le 30 mars 2021

Le Maire,

Jean-Yves BOIRE

